# LA BREVE DES ADA

**N° 2 - Octobre 2011**

Contact
Henri BOUYOL/Marie LAIGNEAU-BIGNON
atelierdirigeantassociatif@gmail.com
06 24 21 50 56

## EDITORIAL:

Henri BOUYOL
Coordinateur général d'ADIES 13

**Qu'est-ce qu'être dirigeant associatif?**

Poser au préalable cette question à une action qui s'intitule les Ateliers du Dirigeant Associatif, c'est à la fois cerner de près à qui s'adresse ces ateliers mais aussi s'interroger sur les multiples facettes de la gouvernance dans les associations.

Une association peut-elle se passer de leader comme dans une entreprise? Et après tout, qu'est-ce qu'un leader? Comment le définir, le cerner, surtout dans une action collective!

Nous avons tenté lors de cette deuxième réunion à Aubagne de répondre en partie à ces interrogations. Nous sommes loin d'avoir épuisé le sujet.

Cela restera le fil conducteur de nos prochains échanges. Car les problèmes surgissent souvent à propos du quotidien... Alors que sur le long terme, on arrive à déterminer un consensus, un engouement, un accord, un élan... qui se brisent quelquefois sur le quotidien... faute d'avoir poser le problème de la gouvernance.

C'est un des enjeux majeurs de nos ateliers.

## ATELIERS DU DIRIGEANT ASSOCIATIF (ADA): MODE D'EMPLOI

Les ADA devront réunir entre 8 et 15 personnes, dirigeants bénévoles et salariés sur un territoire donné, à raison de 3 réunions annuelles de 3 heures.

Chaque association peut être représentée par deux membres.

Les ADA seront animés par Henri Bouyol et Marie Laigneau-Bignon (qui assure aussi le secrétariat).

Un intervenant sur un thème particulier, choisi par l'ADA, peut être invité pour travailler avec l'atelier, une fois par an.

Chaque ADA a son fonctionnement propre, ses thèmes de travail singuliers.

Le présent bulletin présentera les travaux des différents ateliers pour faire partager au plus grand nombre les expériences évoquées dans chaque atelier. Ils pourront aussi être consultés sur le site de Pays d'Aix Association, partenaire des ateliers.

Un séminaire annuel regroupant l'ensemble du réseau des ADA sera mis en place autour d'un thème central.

Les réunions des ADA se déroulent autour de 3 axes :

- partie informative : revue de presse spécialisée du monde associatif (30 min)
- partie pratique : préoccupation du jour, actualité de chaque association (90 min)
- partie thématique : sujet préoccupant déterminé par les participants (1 h)

Une cotisation annuelle de 20 euros sera demandée pour chaque association sauf pour les associations des quartiers CUCS d'Aubagne et Aix-en-Provence et les structures de St Rémy de Provence.

## LES ADA EN MARCHE

ARLES AUBAGNE

## LES FUTURS ADA

PERTUIS AIX-EN-PCE ST CANNAT FUVEAU VITROLLES
ST REMY DE PCE

# COMPTE-RENDU
# 2ème ATELIER DIRIGEANT ASSOCIATIF
# Maison de la Vie associative d'Aubagne
# Mardi 27 septembre 2011

## Personnes présentes

- Nathalie QUIRIN, Cie En Phase
- Jean-Marc LAVILLAUREIX, Jardilien
- Michel LEFEVRE, Boulégan
- Sébastien PANARIELLO, Boulégan
- Henri BOUYOL, ADIES 13
- Marie LAIGNEAU-BIGNON, ADIES 13

## Présentation des Associations

**Boulégan**
Transport de personnes handicapées, 200 adhérents et 6 chauffeurs salariés.
Question relative à la relation association employeur/salarié.

**Jardilien**
A pour but de développer des pratiques de solidarités à partir d'un jardin collectif. Elle met en œuvre un ensemble d'actions qui visent à renforcer les solidarités, la citoyenneté, la lutte contre les exclusions et la protection de l'environnement.
Question relative à la pérennisation de l'emploi associatif.

**Cie En Phase**
Compagnie de danse ayant pour objectif la transmission et la création. Miguel Nosibor et Nathalie Quirin sont, ensemble, à l'origine de l'histoire de la Cie.
Question relative à la direction de l'association: qui dirige? Quelles sont les réponsabilités? Comment gérer?

**ADIES 13** (= Association pour le Développement des Initiatives économiques et sociales 13)
Partenaire CUCS de la Ville d'Aubagne et animateur des ADA.

## Thème abordé:
## « Qu'est-ce qu'être dirigeant associatif? »

Qui est dirigeant dans une association? Le Président? Le Bureau? Le Directeur salarié? Le fondateur ou le porteur de projet? En quoi cela est-ce différent d'une entreprise?

La gouvernance est souvent au coeur des problèmes, des conflits et des rapports entre salariés et bénévoles. La non-résolution des difficultés de l'association est fréquemment liée à la notion de gouvernance, gouvernnace qui n'est alors pas posée.

La question du pouvoir n'est souvent pas explicite: Qui fait quoi? Avec qui? Qui s'occupe de quoi? Qu'est-ce qui est particulier? Qu'est-ce qui est commun? Qu'est-ce qui est collectif? Qu'est-ce qui relève du court, du moyen, du long terme?

L'association a besoin d'une gouvernance bien comprise qui doit découler du projet associatif. Celui-ci, losqu'il est partagé, est le leader. C'est pour cette raison qu'il doit être revisiter et reformuler .

Le leader, personne physique, est quant à lui , le moteur: il donne le rythme, le tempo de la vie de l'association. Il a une vision claire et cohérente de l'association, tant sur son devenir que sur son quotidien. Il a autorité c'est-à-dire qu'il autorise et non qu'il donne des ordres: il libère l'initiative!

## Conclusion

Le leader associatif est celui qui fait confiance, qui délègue et qui donne les moyens de contrôler. Il n'y a pas de confiance sans contrôle!

Encore une fois, ce deuxième atelier aubagnais souligne la pertinence de cet outil mis en place au service du développement associatif et confirme la nécessité de la réflexion collective aux problèmes particuliers rencontrés par chaque association

Gérard LEGRAND, Président d'ADIES 13

## PROCHAIN ATELIER

ADA ARLES et Pays d'Arles
Mardi 18 octobre 2011
MVA d'Arles
18h/21h